



# À voir

## 1 l'église Saint-Martin

Construit en 1885, sous la direction de Monsieur le Chanoine Mariette, l'église Saint-Martin est remarquable par l'élégante flèche du clocher qui atteint 55 mètres. Le style choisi avait été le roman le plus pur, copié sur les belles églises de l'époque, en particulier Saint-Gilles de Caen dont le curé s'était inspiré. Bâtie en moellons, extraits à Brouains aux carrières des Monts d'Eron, et en granit en provenance des carrières du Gast et de Gathemo, l'église est marquée à l'entrée du sanctuaire par un bloc de granit qui mesure 7,40 m. En 1975, le chanoine Vilain, curé de la paroisse, restaure les orgues et les vitraux dont certaines verrières mesurent 5,70 m de haut.



## 2 Le calvaire du Houx

L'inscription « O crux ave spes unica donnée par Pierre des Mottes » sur le socle permet de dater ce calvaire en granit de 1859 et d'en connaître son bienfaiteur : Pierre Desmottes.



### Balisage

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction



Météo : 3250

En cas d'urgence : 112



Plus d'infos



Office de Tourisme du Pays de Vire  
Square de la Résistance, Vire  
14500 VIRE NORMANDIE  
+33 (0)2 31 66 28 50  
contact@paysdevire-tourisme.fr  
www.paysdevire-normandie-tourisme.fr



Le Pays de Vire  
Collines de Normandie

# Le marais de Truttemer

Pratiques autorisées :



Crédits photo : Office de Tourisme du Pays de Vire

Départ de Truttemer-le-Grand  
Parcours facile - 5,7 km - 1h30 à pied  
Dénivelé : 61 m - route : 38 %



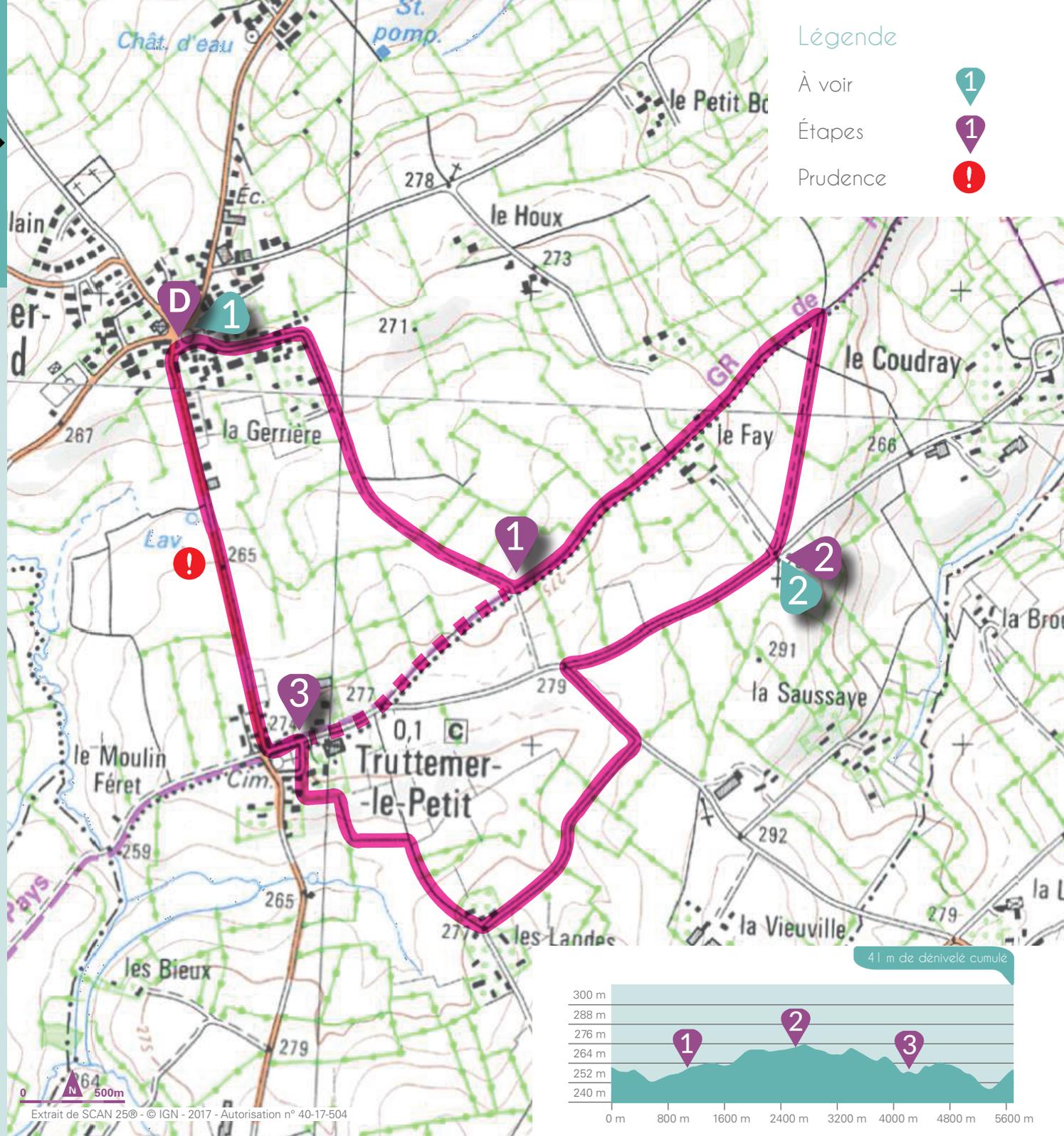
# Le parcours

**D** De la Place Georges Patard, à Truttemer-le-Grand, contourner l'église par la *rue du Chanoine Mariette* et s'engager ensuite à droite vers la *rue de la Gerrière*. Après le lotissement et le lieu-dit, poursuivre, en face sur une piste.

**1** Au croisement de chemins (variante possible par le chemin qui mène au bourg de Truttemer-le-Petit), tourner à gauche. Passer devant une habitation à *le Fay*, laisser un chemin à droite et prendre au croisement suivant le large chemin à droite.

**2** Au calvaire, prendre la route à droite. A l'intersection suivante, tourner à gauche, puis à droite 250m après vers *les Landes*. A ce lieu-dit, s'engager à droite dans un chemin en zigzag. A la sortie du chemin, continuer en face et longer l'église de Truttemer-le-Petit. Variante possible par le chemin à droite qui mène au bourg

**3** Tourner à gauche au croisement suivant et rejoindre le carrefour suivant 80 m après. Ici, emprunter à droite la D175 avec prudence et rejoindre le bourg de Truttemer-le-Grand. Prendre à droite la *rue du Gasset* et rejoindre le point de départ.



## Légende

- À voir 1
- Étapes 1
- Prudence !

